

Réf. : AVIS N°9/2021/21.06.10

AVIS DU CONSEIL GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE A HORAIRE REDUIT

Réuni le 10 juin 2021, par visio-conférence, le Conseil général de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française, a remis à l'unanimité un avis favorable sur le programme de cours de référence suivant :

Domaine de la musique : programme de cours de référence du cours de formation musicale.

Proposition qu'en conséquence nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation de Madame la Ministre.

M. Yves DECHEVEZ



Président du Conseil général

(FELSI)

M. Frédéric DEBECQ



Vice-président du Conseil général

(CECP)